

CODERANDO 77

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE BUREAU DU LUNDI 11 DECEMBRE 2023

A BRIE COMTE ROBERT

Etaient présents : René BOCCANFUSO, Jean-François BOURDETTE, Françoise DOUCHET, Geneviève ESCALAIS, Alain FAUDOT, Lydie LOEILLOT, Olivier MANGIN, Frédéric MONTOYA, Danielle TRARIEUX, Marie-Christine VINCENT

Ajustement agenda :

- La date du 5 octobre 2024 est confirmée pour la sortie « Hors les murs » à Rambouillet. Les frais seront moins élevés que prévu pour la location de l'emplacement (300 € + 50 € de location compteur au lieu de 2 000 € + location de compteur électrique). Il faut résoudre le problème d'accès aux toilettes pour 300 à 400 participants, la location de toilettes sèches étant très onéreuse.
- Date à déterminer pour le 2^{ème} trail de Marche Nordique de Pierre CLARENS, mais il manque les dates de la Rando Citadine et du week-end rando santé non arrêtées à ce jour.
- Le Rando Challenge de Coulommiers est confirmé le 09 juin et il sera régional.
- Marche AUDAX à Pomponne fin septembre (21 et 22 sept.)
- Olivier demande à avoir un agenda prévisionnel et Alain suggère un agenda partagé
- CODIR du 3 février : le lieu est à confirmer
- Le 6 janvier la réunion des animateurs de marche nordique aura lieu à LIEUSAIN
- Le 15 janvier réunion des animateurs de rando-santé qui aura lieu également à LIEUSAIN
- Une commande de bâtons de marche nordique est à envisager pour la création d'une section de marche nordique. Le règlement intérieur devrait stipuler la nécessité d'une tenue adaptée (cas de port de voile)

La GRVP

Frédéric annonce avoir trouvé des animations par les clubs sur chaque étape y compris pour les journées de repos organisées à Fontainebleau et Meaux.

Dans le sud, l'étape Villeneuve-la-Guyarde a été supprimée, et l'arrivée se fera directement à Montereau en car.

Une grande fête est prévue à Paris le 11 et 12 mai. La FFR annule sa participation à la journée du 12 mai pour des raisons financières, et c'est le Comité Régional qui prendra en charge la journée du 12 mai.

Une réunion est prévue le 22 décembre à 9H30 à Rozay en Brie, avec les clubs qui participent à la GRVP.

René indique que certains circuits doivent être modifiés et souhaite savoir quelle est la date limite de dépôt des modifications gpx pour les intégrer sur Ma Rando.

On est toujours sans précisions quant au nombre d'ambassadeurs nationaux.

En réponse à la question de René concernant la gestion de cette intendance, Frédéric précise que les problèmes d'hébergement seront anticipés.

La liste des ambassadeurs nationaux n'est pas encore arrêtée, au-delà de 2 ambassadeurs par ligne, la liste des hébergements leur sera donnée.

Les randos seront accompagnées.

Les ambassadeurs du ~~77 des clubs~~ seront les ~~accompagnants~~ animateurs du club qui prendra en charge l'étape du jour.

René demande si le balisage peut se faire avec de la rubalise, la réponse est oui

Y aura-t-il un représentant de la FFRP sur les étapes : Frédéric indique qu'il y aura au moins sa présence en tant qu'administrateur.

En ce qui concerne les ambassadeurs sur notre département, 3 personnes se sont proposées à ce jour.

Il faut voir les possibilités de subventions à la DRAJES, contact pris par Danielle.

Prévoir de rencontrer Mme LAHUNA de Seine-et-Marne-Attractivité (SMA) pour l'informer du projet GRVP.

L'arrivée à Paris les 10 et 11 mai sera assurée par la FFRP et le Comité Régional, et le 12 mai sera assuré par le Comité Régional qui a obtenu 10 000€ de subventions qui devraient être à répartir sur les départements. Frédéric a interpellé le Président du Comité Régional pour connaître la clé de répartition des fonds.

Retour sur la journée des Présidents et des bénévoles

Frédéric considère que cette journée s'est bien passée, avec une participation importante. Quelques baliseurs ont trouvé que nous n'avions pas abordé de sujets les concernant, mais le sujet prévu concernant la création d'itinéraires en ville a du être annulé pour cause d'absence de l'intervenant prévu.

Doit-on ou non poursuivre sous cette forme à l'avenir ? Patrick suggère de faire une réunion des baliseurs le matin, le repas ensemble et la réunion des présidents l'après-midi, ou l'inverse.

Françoise indique qu'elle a apprécié d'être ensemble et les tables rondes qui ont suivi les intervenants ont permis des échanges intéressants.

A noter également que les sujets abordés tels que l'intervention de la diététicienne de Forcilles a intéressé tout le monde, baliseurs et présidents étant tous des randonneurs

René revient sur les interventions concernant la GRVP et sur la question des inscriptions pour les participants aux étapes : Frédéric indique que ce sera comme pour le TSM, avec inscriptions préalables.

La journée des Présidents et Bénévoles 2024 pourrait avoir lieu au Château de Chatenay en Brie en novembre avec 2 propositions de dates les 16 ou 23 novembre (préférence pour le 23/11/2024)

Retour sur Provins Lumières

La journée a été réussie avec une météo des plus favorables, les retours des participants ont été positifs. 1184 inscrits et 947 participants dont 440 sur le 12km

L'accueil des cars s'est bien passé, la fusion des listes de participants CODERANDO/OT a permis la fluidité du pointage, le décalage du lancement des illuminations a permis aux marcheurs qui le souhaitent de découvrir la ville illuminée.

Frédéric note que le travail fourni par Jean-Claude Doublet à l'intendance est très appréciable et apprécié, et propose de lui faire un cadeau de remerciements comme l'année passée.

Une réflexion va être menée pour d'éventuels changements pour la prochaine édition, notamment sur les modifications de parcours.

Avenir des contrats avec les prestataires : Rémi Tiberghien et Luc Fornarelli

Suite à une récente réunion il s'avère nécessaire d'avoir une réflexion sur les problèmes de communication du Comité.

La Newsletter gérée par Christian MOYANO, va sortir dans les prochains jours, elle comprendra entre autres une rubrique « un jour, un club » qui mettra l'accent sur un club du département.

Suite à diverses récriminations faites par rapport au site internet, la question de la poursuite du contrat avec Rémi se pose. Ce contrat coûte 500 € par mois soit 6 000€ pour l'année.

Elsa semble avoir des compétences pour la gestion informatique, son contrat actuel avait été établi pour accroissement d'activité.

Frédéric a manifesté son souhait que l'on passe sous le format fédéral, mais cela nécessite une formation pour Elsa.

La question est donc est ce que l'on continue avec Rémi, avec en même temps, la nécessité de donner du contenu à la fonction d'Elsa.

Lydie propose d'attendre qu'Elsa soit formée avant de se séparer de Rémi. Elle propose de lister les missions de Rémi pour voir si Elsa peut les assumer, et adapter sa formation aux besoins.

La proposition a été faite à Elsa d'augmenter son temps de travail, elle souhaite y réfléchir.

Nous statuerons sur la situation de Rémi après la réponse d'Elsa et sa formation.

Pour le cas de Luc, le budget dépenses de communication de l'année a été dépassé.

Olivier rappelle la nécessité que les commandes soient écrites et que le bon de commande soit signé par un membre du Comité Directeur, Président, Vice-Président ou salariée. Il faut mettre en place un process avec bon de commande, devis et BAT.

Adoption du budget

Olivier estime que le budget est trop basé sur des éléments de trésorerie, il pose la question de savoir si l'on doit continuer à solliciter les responsables de Commissions pour connaître leurs besoins en prévision de l'établissement du budget, et demande à ce que les manifestations soient listées.

Un échange est engagé sur les modes d'élaboration du budget : poste par poste, compta générale et analytique...

L'objectif est de développer la randonnée par les manifestations ;

Il y a nécessité de trouver des recettes, avec 2 sources possibles : augmenter le nombre de licenciés et développer plus de prestations sur notre territoire.

Pour cette année le document budgétaire sera présenté tel que le présente Geneviève

Pour 2024, il faut prévoir une réduction de la participation à la formation et du coût des prestataires extérieurs de moins 10000 €.

En ce qui concerne les frais de formation, le coût de la formation PSC1 diminue puisqu'elle se fera toujours avec l'UFOLEP mais via le CDOSS pour un tarif de 35 € par stagiaire.

Une commande de topoguides pour la revente est faite, la proposition est faite d'envoyer 1, offert, à chaque OT, afin qu'ils en commandent.

La proposition est faite de partir sur un projet à l'équilibre à présenter au CODIR et à l'AG

Point sur les adhésions

Au 8 décembre 2023 nous comptons :

- 5 499 licenciés, ils étaient 5 808 à la fin de la saison
- 41 Pass découverte (dont 16 à la journée et 25 à la semaine)
- 46 Rando Pass
- 82 clubs ont renouvelé leur adhésion, 4 ne l'ont pas encore fait

Convention avec le Département

Elle est répartie pour la demande de subvention pluriannuelle de fonctionnement.

Prestations d'accompagnement de randonnées pour IDF Nature et la SRIAS

IDF Nature nous sollicite pour l'organisation d'activités et d'évènements dans deux forêts du département VAIRES et ROUGEAU avec 2 objectifs : expliquer au grand public le pourquoi de la coupe des arbres en forêt et le pourquoi de la régulation des espèces animales.

Frédéric propose que le club de VAIRES soit un des organisateurs de marche en forêt

Le conventionnement est en cours pour un évènement le 1^{er} juin à VAIRES et fin avril/début mai en forêt de ROUGEAU

Le financement sera du même montant que pour la SRIAS

La SRIAS (Section Interministérielle d'Action Sociale) la convention existe déjà.

Frédéric propose d'élargir l'attribution des randonnées au niveau des clubs qui participent activement aux évènements du Comité, et pas seulement aux clubs des membres du CODIR.

Il y a actuellement 7 randonnées organisées, Frédéric propose de passer à 10 randonnées, et de réserver 2 randonnées aux clubs hors CODIR.

Cette proposition est acceptée.

Point sur l'AG

Danielle présente l'état des postes à renouveler : suite à l'AG 2023, 26 postes ont été pourvus sur les 27 postes d'administrateurs (le poste d'Olivier étant inclus dans ce décompte)

Lors de l'AG 2024, 9 postes seront soumis à l'élection (ou 8 en fonction de la décision prise pour Olivier)

- 4 postes à renouveler (à confirmer) : Jean Marc ANCEAUX, Jean François BOURDETTE, Brigitte MARTIN, Fabrice POURADIER
- 2 postes non renouvelés Annie ALEXANDRE et Christian PELUX (démission)
- 1 poste d'Olivier MANGIN coopté en 2023 (doit-il être élu ?)

- 1 poste laissé vacant suite à la démission de Gabriel ROYER (renouvelable en 2027)
- 1 Poste laissé vacant suite à l'AG de 2023
- + le poste du médecin Mr BATTHIKA renouvelable en 2025

Frédéric confirme que Olivier doit être élu.

Une procédure de vote électronique va être mise en place.

Projet de modification des statuts et du règlement intérieur

Le Comité dépend d'une Fédération qui propose des statuts-types, mais les règles de fonctionnement n'entrent pas dans les statuts et concernent le règlement intérieur.

Danielle indique que s'il y a modification des statuts, il y a nécessité de prévoir une Assemblée Générale Extraordinaire (notamment sur la durée du mandat).

Après discussion, les modifications proposées par Alain concernent le règlement intérieur et le fonctionnement du CODIR et du bureau : dans ce cas il y a obligation de soumettre au CODIR avec information en AG.

Prime de fin d'année des salariées

Frédéric souhaite que les salariées du Comité bénéficient d'une prime exceptionnelle de fin d'année équivalente à un treizième mois.

Olivier évoque la possibilité de l'attribuer sous la forme de prime de partage de valeur et non de treizième mois.

Le bureau proposera au CODIR l'attribution d'une prime de partage de valeur pour un montant équivalent à un mois de salaire net.

Questions diverses

Présentation du projet du Val d'Ancoeur par René BOCCANFUSO. Ce projet est réalisé à la demande de Mélanie GAILLARD, de la Communauté de Communes Brie Rivières et Châteaux.

C'est un circuit de gare à gare au départ de Melun jusqu'à Bombon.

Il faut rencontrer les communes, proposer des itinéraires utilisant des chemins déjà balisés avant la validation du projet qui pourra éventuellement être présenté en AG.

La modification de certains itinéraires déjà balisés est faite dans la BD rando, les chemins sont inscrits au PDIPR.

Il est prévu une signalisation sous forme de logo Melun Val de Seine / Brie Rivières et Châteaux.

Frédéric demande si ce circuit fera l'objet d'une publication, René indique qu'il a proposé de faire des fiches.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion se termine à 13h30